BUREAU du 11/09/2023

Liste des personnes présentes : *Voir ANNEXE 1*

Franck JOUNIER ouvre la séance à 19h00 et présente et commente l'ordre du jour.

INFORMATION DU PRESIDENT

Franck JOUNIER précise les axes prioritaires de fin de mandature.

- Mise en place du **P**lan **R**égional Pour la **D**étecti**o**n et la Sélec**t**ion des **T**alents (PREDICT).
- Travail sur la sectorisation qui concerne la **C**ommission **D**es **O**fficiels (CDO) avec la mise en place de l'accompagnement des écoles d'arbitrage.
- Accueil et tuilage des salariés, avec l'arrivée de nos deux nouveaux salariés, réalisés et suivis par le Directeur du Comité.
- Mise en place du Camp de Basket en juillet : projet sur lequel, Yannick OLIVIER et Steven TROUILLET vont travailler pour sa mise en place avec l'aide d'un partenaire, auquel un camp « Arbitres « devra être intégré.
- Continuité sur les incivilités : Ensemble pour un basket sans violence en repartant sur le projet Fairplay.
- Un plan de détection 3X3 : avec Arnaud DROUAUD au-delà des évènements 3x3, en collaboration avec Guénaël LAHONDA car tous les enfants non sélectionnés sur le 5x5, pourrait l'être sur le 3x3.
- Mise en place des fiches de mission des Commissions, travail déjà commencé par le **S**ecrétaire **G**énéral (SG), car il est important pour les personnes qui s'engageront après nous de connaître l'étendue des responsabilités qu'ils prendront.
- Pour la commission Vivre Ensemble, Alain GUERESSE devra réaliser le tuilage avec Élise BONRAISIN qui prendra sa succession lorsque le Comité Directeur aura donné son approbation.
- Les rendez-vous de la FFBB à destination des Ligues et Comités vous ont été transmis par le SG. Il serait important que pour les commissions concernées par les sujets présentés nous soyons présents, tout comme à celles qui sont prévus pour les clubs.
- Pour le Forum des Dirigeants de la Ligue Régionale des Pays de Loire ouvert aux clubs, le document de présentation vous a été transmis.
- Appel à candidature pour les Open Plus, Nous rencontrerons les personnes responsables de l'Open Plus de l'Erdre et la Mairie du Pouliguen pour repartir sur un Open Plus Super League au Pouliguen. (Date limite d'inscription le 20 septembre 2023)
- Pornic s'est positionné pour l'Open Plus Junior League le 29 juin 2023 organisé par la Ligue Régionale des Pays de la Loire.

- Les automnales auront lieu le samedi 21 octobre 2023 (lieu non défini encore), où il est nécessaire et important que nous soyons représentés en nombre comme la saison dernière. Nous avons beaucoup de sujets à apprendre.

- La réunion de Zone aura lieu le samedi 25 novembre 2023 en Bretagne, dont le lieu n'est à ce jour pas connu.

- Sandrine PASCO, représentera la Ligue Régionale au prochain Comité Directeur du lundi 18 septembre 2023, elle pourra s'exprimer sur le sujet qui suit.

- La Ligue PDL a recruté 3 collaborateurs de plus qui viennent renforcer l'équipe salariés :

    - **Pour le poste de préparateur physique en alternance** : Julien DUGAST (étudiant Master en STAPS), basketteur au club de Clisson et très motivé par cette nouvelle expérience. Il apportera son œil neuf pour accompagner nos jeunes polistes.

    - **Pour le poste de chargé de communication en alternance** : Clémence REBIERE (étudiante Master en Communication à l'Université de Rennes), son dynamisme et sa joie de vivre sont communicatives pour notre plus grand plaisir.

    - **Pour le poste d'Assistante de Direction en CDI** : Julia PLEIMELDING. Après un passage par le Nantes Rezé Basket et la Fédération internationale de Babyfoot, elle saura amener son expérience et ses compétences pour continuer de développer la partie RH et Comptable.

- Forum du mini-basket

Forum du mini basket

4 clubs du territoires représentés :

- Le Golf St Herblain
- Guérande basket
- Ancenis
- St Philbert de Grand Lieu

- Franck JOUNIER fait part des difficultés rencontrées aujourd'hui avec l'absence de deux salariés. L'axe de travail qui devait être consacré à la communication, est moins d'actualité pour le moment. Avec le nouveau poste créé d'*Assistant Administratif, Communication & Évènementiel*, le premier thème sera primordial pour pallier aux deux absences. Lénaïc SORIN a fait au mieux avec l'absence de Maxime LEROUX pour la mise en place des championnats sur FBI avec son équipe de la Commission des compétitions et nous la remercions pour son investissement. Pascale SIMON a bien avancé sur la gestion des qualifications des licenciés, permettant de soulager cette activité pour Stéphanie TREHOLAN.

- Lénaïc SORIN confirme la complexité et n'imaginait pas le travail nécessaire pour cette activité. Le championnat est terminé. Maintenant il faut créer les championnats D3 / D4 et U9.

- Franck JOUNIER remercie Mathieu COUPE, qui s'occupera des désignations jusqu'à la fin de cette saison

sportive.

- Dimitri BREHERET aura accès directement aux comptes du Comité pour réaliser certaines opérations données habituellement à Evelyne TIGNARD.

- Le 29 septembre 2023, les Présidents de club seront invités par le Comité à une rencontre Leaders Cup du NBH, le Comité Directeur y est aussi invité.

- Franck JOUNIER et Yannick OLIVIER étaient présents lors de la présentation de l'équipe du NBH. Pascal DUPE, avec la présence de cinq autres élus du Comité, ont assisté à la présentation des équipes NF1 & NF2 du BCSP.

- Franck JOUNIER remercie Dominique BOUDEAU qui a représenté le Comité à l'invitation de Nantes Métropole pour l'inauguration de la coupe du Monde de Rugby.

INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL
Pascal DUPÉ

- Pascal DUPE revient sur le CAMPUS 2023, réalisé à Brest, et fait part de sa déception face au manque d'engagement des élus pour se former. On exige que les dirigeants de clubs se forment, il est anormal que nous n'appliquions pas cette même rigueur à nous même. Pascal DUPE et Maxime LEROUX étaient les seuls représentants du Comité. Nous avons participé ensemble au module compétition ainsi qu'aux règles juridiques de validité de nos décisions pour les dossiers de la compétition. Il y avait différents modules de formation, juridique, discipline, incivilité, management, recherche de sponsorat, de bénévoles, module compétition sur FBI, les outils FBI, le tout dans une excellente convivialité. De plus un Bureau Fédéral avait lieu à Brest ce qui nous a permis de discuter librement avec nos dirigeants fédéraux.

- Composition des Commissions :
  - Merci aux Présidents de commission qui ont répondu à cette sollicitation, seule la commission technique n'a rien transmis.
  - Pour la CDO il manque la liste des observateurs et la liste des personnes habilitées à traiter une réclamation, procédure normale.
  - Présentation de ces listes qui devront être validées au prochain Comité Directeur du lundi 18 septembre 2023.
  - Les commissions doivent avoir un minimum de cinq membres avec un poste de vice-président(e).
  - Franck BAUDRILLER s'excuse pour ce retard.
  - Un rappel, pour toute décision sur un dossier à traiter, il est nécessaire d'avoir un minimum de trois personnes avec une majorité de non élus.

- Nous étudions actuellement le guide d'honorabilité définie par la loi, auprès de la FFBB afin de déterminer notre champ d'action, notre responsabilité, les procédures à suivre...Nous attendons la réponse du service juridique aux questions posées. (Courriel du 06/09/2023 avec un avis de réception du service juridique le 11/09/2023).

- Présentation du tableau des visioconférences et manifestations externes au Comité, avec celles déjà prévues. RDV de la FFBB avec les clubs puis avec les Comités et Ligues Régionales. Il est nécessaire que chaque commission soit présente sur ces rendez-vous lorsque le thème concerne son activité.

INFORMATION DU DIRECTEUR
Yannick OLIVIER

- Point sur l'activité actuelle du Comité, suite aux arrêts de deux salariés du Comité aux postes administratifs. De ce fait, l'intégration des deux nouveaux salariés fut un peu plus compliqué, mais cela se fait progressivement en fonction du temps qui peut leur être alloué, compte tenu de la charge de travail actuelle du Directeur pour pallier aux absences et gérer au mieux les activités courantes et prioritaires en ce début de saison très chargée.

- Point sur les fiches de mission des salariés du CD 44 qui sont accessibles sur place mais pas diffusables.
    - Chaque feuille de mission de chaque salarié est présentée et commentée.

- Franck JOUNIER précise que ces fiches de poste ont été étudiées et réalisées avec les intéressés.

- Prêt du matériel aux clubs, Franck JOUNIER précise que les clubs doivent venir chercher celui-ci en fonction des horaires du Comité et ce n'est pas aux salariés de s'adapter aux horaires des bénévoles des clubs.

- La priorité de l'activité de Clément PERRAUD GAUTIER est actuellement sur l'administratif. Toute demande pour la communication doit passer par le Directeur.

- Actuellement, Lénaïc SORIN s'occupe de la gestion de la boite contact, et collabore avec Véronique VOYEAU à celle de la CDO. Pascal DUPE souhaite avoir accès à celle-ci pour traiter l'ensemble des erreurs liées aux retard de communication vers les clubs et arbitres.

- Pour les **O**pérations **B**asket **E**cole (OBE) un document pour le cycle des Maternelles est en cours de finalisation, Patrice LORENZI terminera cette activité.

- Pour l'activité Micro-basket, la demande de la Ligue pour contribuer au contrôle de ces labels sur le CD44 & 85 doit être clarifiée et surtout les demandes d'action pour nos salariés doivent aussi être soumises au Directeur et Président du Comité. Nicolas TAMIC, après avoir suivi une formation prévue en octobre prochain, sera un des formateurs labellisés de cette activité.

- Un débat s'établit sur le fait qu'un grand nombre d'actions était précédemment traité par les bénévoles, celle-ci faute d'un nombre suffisant de bénévoles ont été ajouté aux tâches des salariés.

- Basket Santé : Yannick OLIVIER a négocié pour 2023 un partenariat avec Harmonie Mutuelle pour apporter une aide financière aux clubs Labellisés pour l'achat du Kit. Tous les clubs labelisés au 1er novembre 2023, bénéficieront de cette dotation. Yannick OLIVIER se charge du suivi de ce dossier et de la mise en relation avec les clubs concernés.

Mesure approuvée par le Bureau

NOUVELLE PROCEDURE GESTION DES FAUTES TECHNIQUES (FT) ET FAUTES DISQUALIFINATES SANS RAPPORT (FDSR)
Pascal DUPE

- Voir *ANNEXE 2.*

- Cette première information concernant la classification en deux groupes des fautes techniques date de mars 2023 et fut présentée aux Ligues Régionales.

- Stéphanie PIOGER, Présidente de la Commission fédérale a expliqué, lors du Campus 2023 à Brest aux

personnes réalisant le module « *Discipline* » et ceux qui étaient sur le module « *Compétitions* » cette nouvelle disposition.

- Les Comités n'ont pas été associés à la mise en place de cette nouvelle procédure bien qu'ils en supportent toute la charge de travail. Il n'y a aucune simulation réalisée ou présentée par la fédération. Nous avons émis un fort doute quant à l'affirmation que FBI ferait automatiquement l'enregistrement en différenciant les G1 et G2...

- Elles sont présentées ce jour aux clubs par la FFBB, le mardi 12 septembre aux Présidents de Ligue et Comité, le lundi 18 septembre aux intervenants des Comités et Ligues qui gèreront cette procédure.

- À la question suivante : « Si le licencié ne répond pas au mail avec les convocations dans les cinq jours, comment devons-nous considérer cette absence ? Refus ou accord ? » ; à ce jour pas de réponse.

- L'ensemble des élus présents ne comprend pas cette dispense médicale accordée au licencié par la COMED, alors que les exigences médicales pour les arbitres sont obligatoires.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES
Pascal DUPE

- Voir *ANNEXE 2*

- Elles sont liées aux règlements de la FFBB publiés fin juillet 2023.

- Seul le règlement des Officiels publié sur le site internet de la FFBB est de la saison 2022-2023. Après contact de la **C**ommission **F**édérale des **O**fficiels (CFO), Arnaud PETIT BOULANGER, Président de cette commission, nous confirme : « *il n'y a pas de changement pour cette saison* ».

- Le règlement sportif du championnat 3x3, Coupe de Loire Atlantique vous a été transmis pour consultation et étude avant vote au prochain **Co**mité **Dir**ecteur (CODIR), il comporte de nouvelles modifications article 23, et sera soumis au vote lors du CODIR du 18/11/2023.

- L'intégration de la gestion des fautes techniques G1 doit être inscrite dans notre règlement.

- Une nouveauté à intégrer, le nombre de rencontres maximum à réaliser pour les arbitres-joueurs.

- Les articles 9.2 et 9.3 du **R**èglement **S**portif **G**énéral (RSG) de la FFBB (...Connotation politique ou religieuse...) sont ajoutés à nos règlements.

- Pour le **C**hampionnat **S**portif **P**articulier **C**ompétition **D**e **C**lubs 3x3 (RSPCDC) FFBB publié sur le site internet de la Fédération, les articles 9 .2 et 9.3 du RSG ne sont pas repris alors qu'ils le sont avec les cinq autres règlements relatifs au 3X3 publiés sur ce même site. Le Comité est concerné par ce premier règlement.

- Nous avons donc interrogé le service juridique de la Fédération pour savoir si le port de tout équipement à connotation politique ou religieuse est autorisé sur nos championnats régit par le RSPCDC. Le service juridique de la FFBB nous confirme par écrit que cette règle s'applique à tous les championnats du territoire même ceux organisés par les Clubs.

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU COMITE
Pascal DUPE

- Pascal DUPE remercie les Président(e)s qui ont remis la liste des membres de leur commission.
  Une seule commission n'est pas présente : La Commission Technique, malgré plusieurs rappels.

- Ces listes qui seront transmises aux élus en amont du CODIR du 18/09/2023, seront soumises à validation.

- Voir *ANNEXE 3*

COMMISSION DES FINANCES
Dimitri BREHERET

- **Informations sur le suivi budgétaire**
  - Élaboration du budget sur une base de 24 800 Licenciés
    - Au 07/09/2022 : 18 349 licences
    - Au 07/09/2023 : 19 412 licences
  - Subvention ANS perçue : 16 100 €
    - Soit – 1 900€ par rapport à la prévision budgétaire
    - Soit – 1 000€ par rapport à la subvention 2022-2023.

- **Dispositif financier « Projet Sportif Fédéral » (PSF)**
  Aide mise en place à partir de 2019 par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et confiée aux Fédérations pour attribuer des subventions annuelles aux Ligues Régionales (LR), Comités Départementaux (CD) et aux clubs pour développer la pratique sportive.
  À horizon 2024, l'attribution des aides devra être égalitaire entre les clubs et les LR/CD

- **Dispositif financier « PSF »**

  - Volonté d'accompagner les clubs pour obtenir plus de subvention

    - Suivi des dossiers déposés par les clubs de Loire Atlantique

élements à contrôler pour 2023

	2020	2021	2022	2023
dossiers déposés	**10**	**7**	**8**	**18**
dossiers accordés	**7**	**5**	**4**	**6**
taux de réussite	70,00%	71,43%	50,00%	33,33%

	2020	2021	2022	2023
Montant demandé	**87 626**	**46 450**	**41 653**	**54 320**
montant accordé	**13 330**	**9 400**	**13 850**	**18 700**
	15,21%	20,24%	33,25%	34,43%

FOCUS SUR LES ATTRIBUTIONS OBTENUES

	2020	2021	2022	2023
Montant demandé	**74 126**	**42 850**	**27 603**	**42 820**
Montant accordé	**13 330**	**9 400**	**13 850**	**18 700**
	17,98%	21,94%	50,18%	43,67%

- **Démarche proposée**
  - Septembre-octobre 2023 :
    - Connaitre les difficultés rencontrées, les raisons du non versement de subvention…
    - Recenser au niveau régional tous les projets aidés
  - Novembre 2023 : cibler les clubs qui pourrait bénéficier des aides en fonction des directives actuelles.

  - Décembre 2023 –Janvier 2024 : organiser de réunions collectives d'informations
  - Février – avril 2024 : accompagner les clubs qui le souhaitent pour déposer leur dossier
  - Mise en place d'une veille sur les respects des délais par les clubs

- **Besoin de créer un groupe d'experts pour accompagner les clubs**

- Les subventions accordées sont d'un minimum de 1500€ devant représenter au maximum 50% de la somme totale du projet présenté.

- Lénaïc SORIN commente les difficultés d'évaluation liées à une grille dans laquelle il faut compléter des cases.

COMMISSION QUALIFICATION
Pascale SIMON

- Ce début de saison, les clubs ont plutôt bien travaillé en Juillet, Août, mieux que la saison passée.

- Beaucoup de rejets liés aux photos non conformes, des certificats médicaux avec une date modifiée manuellement, car certains clubs ne font pas les vérifications sérieusement, au niveau des photos et des certificats médicaux.

- Certains référents ont également bien travaillé car nous avons déjà validé : **17 286** licenciés (chiffre arrêté au 08/09)

- Au 08 Septembre 2022 nous étions à : **18 639** licenciés

- Au 08 Septembre 2023, nous sommes à : **19 412** licenciés

- Il y aura des réajustements à faire lors des réunions des Secrétaires de clubs.

- Jeudi, nous avons eu la première visioconférence des référents avec la Fédération, afin de faire un premier point sur les licences.

- Présentation et analyse des différentes statistiques présentées dans les différents tableaux.

LICENCES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2022 : 19 720

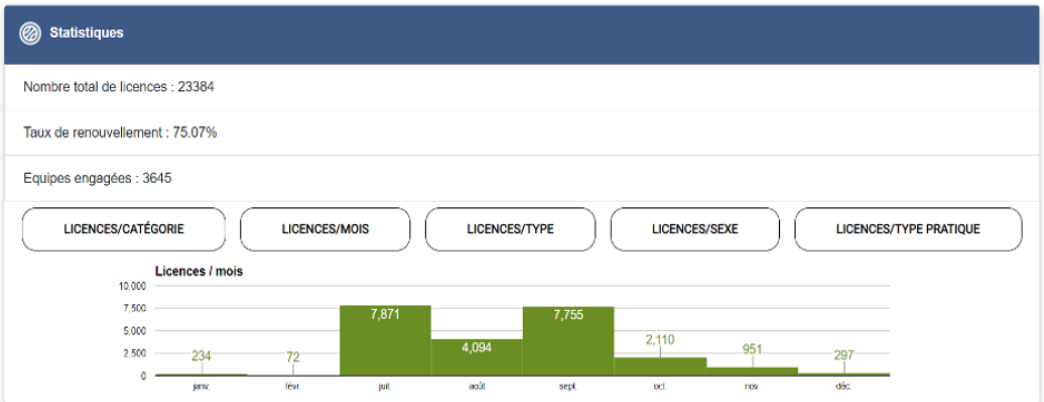

LICENCES ARRETEES AU 08 SEPTEMBRE 2023 : 19 412

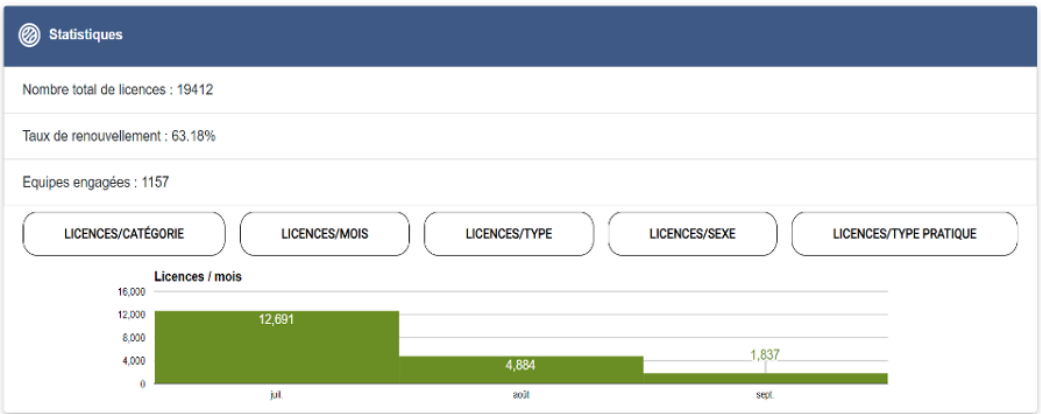

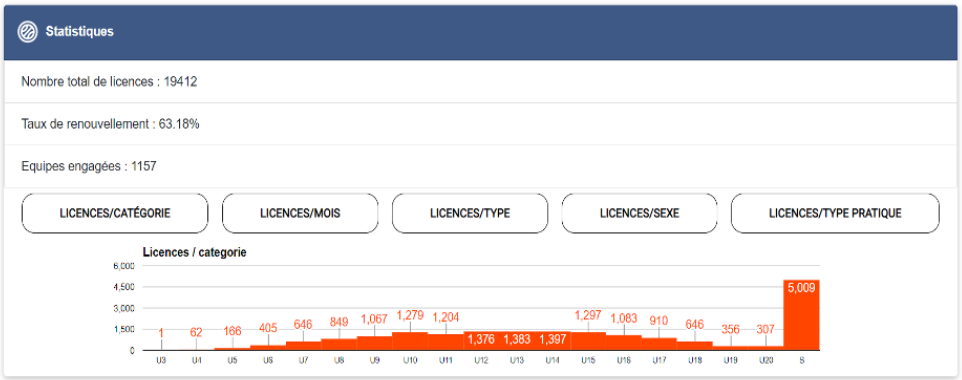

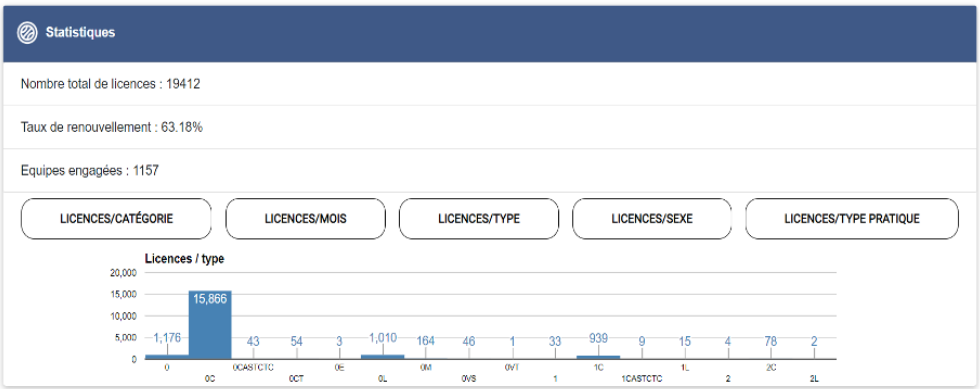

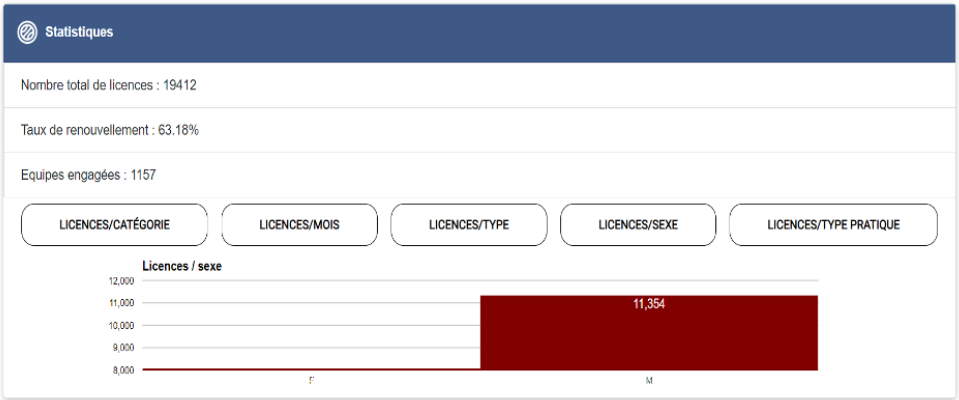

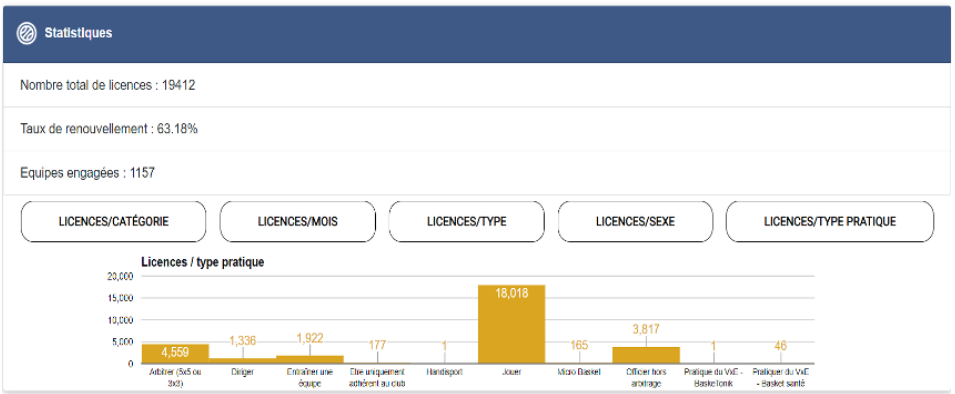

- FBI a eu un souci avec des adresses mails incorrectes qui ont bloqué les clubs et les comités, ce qui fut très pénible en ce début de saison. Ci-dessous réponse de la FFBB pendant la visioconférence.

- Présentations des diapositives de la FFBB présentées lors de la visioconférence.

Point à date sur les envois de mails

Le contexte:

- Notre service d'envoi de mails transactionnels depuis FBI a rencontré des perturbations depuis le milieu de la semaine dernière, impactant l'ensemble des mails générés depuis notre plateforme : lien de préinscription, validation préinscription, notification dérogation, information désignation, réinitialisation de mot de passe...

- Ces difficultés sont liées à un trop grand nombre de mails erronés, notamment dans la base des préinscriptions.
Nous vous rappelons qu'il est indispensable de bien contrôler que les mails de vos licenciés soient corrects, avant l'envoi de toute préinscription en création, renouvellement ou mutation.

Actions mises en place :

- Mise en place d'une Assistance exceptionnelle le week-end auprès des comités ET des clubs.

- Changement de service d'envoi de mails plus performant.

- Pascal DUPE précise que cette information était connue et présentée sur la page d'accueil de FBI, toutefois le service informatique a dû rajouter dans son domaine, des adresses mails qu'il n'identifiait pas et modifiait comme il le souhaitait, engendrant un certain nombre d'adresses mail erronées. Elle a été relayée aux clubs une fois connue des élus du Comité.

- Le médecin régional étant en congés, la liste des sur-classements Ligue n'a pu être traitée et donc validée. Pascale SIMON demande à être prudent si le post-contrôle des feuilles de marque indiquant une anomalie sur ce sujet.

- Attention aux licences type 2C qui ne sont pas autorisées en **C**hampionnat de **F**rance (CF). Nous avons eu un cas signalé où l'équipe a perdu. Depuis la situation pour le licencié a été régularisée.

- A ce jour, nous sommes à 1 086 mutations.

- Bénédicte GOUGAUD précise que cette gestion n'est pas cohérente. En effet ce sont des joueurs qui sont sous contrat et que le droit de les muter existe jusqu'au 30 novembre de la saison en cours. Une charte **C**hampionnat de **F**rance **P**ré-**N**ational (CFPN) est signée et où le joueur est licencié en 2C. À aucun moment sur FBI, nous avons la possibilité de régulariser cette situation. C'est avant tout un problème de la FFBB lié à FBI.

OPEN U13
Alain GUERESSE

- Alain GUERESSE confirme que tout est prêt :
  - Pascale SIMON est chargée de la coordination des évènements.
  - Un groupe WhatsApp est créé avec tous les utilisateurs qui permettront une meilleure réactivité.
  - Chaque acteur a son poste bien défini.
  - Attention aux travaux sur le trajet, un courriel sera envoyé aux clubs pour les alerter sur cette problématique. Alain GUERESSE et Pascale SIMON s'occupent de ce courriel.
  - Franck BAUDRILLER confirme qu'il s'assurera de la logistique avec Guénaël LAHONDA.

COMMISSION TECHNIQUE
Franck BAUDRILLER

- Démarrage de formation.
- Annonces aux Clubs
- Préparation du PREDICT, avec deux réunions de programmées : le jeudi 28 septembre, le vendredi 6 octobre et une réunion plénière le samedi 14 octobre.
- Franck JOUNIER souhaite qu'il y ait une visioconférence de programmée avec l'ensemble des intervenants, en amont de ces réunions, et ce avant le démarrage de l'action.

COMMISSION EQUIPEMENTS
RICARDO POZZETTO

- La salle de Bouguenais-Les Couêts a été refaite et validée.

COMMISSION MINI &JEUNES
Sophie LAMBOUR

- Pour la Fête du Mini, prévoir la restauration au cas où le BCSP arrêterait de nous accompagner sur cet évènement.

- Les finales de coupe de Loire Atlantique 3x3 s'associeront à cet évènement.
    - Elles se feront sur deux jours, le samedi après-midi et le dimanche après-midi.
    - Ce qui permettra aussi une détection 3x3.

COMMISSION DES OFFICIELS
Mathieu COUPE

- Stage débutant à Gorges, 56 stagiaires dont 52 pourront être désignés par la CDO.
- Un autre stage débutant prévu début septembre a été annulé faute d'un nombre suffisant de candidats. Ceux inscrits sont reportés sur le stage de la Toussaint.
- 100 arbitres ont été recyclés ce week-end, les autres le seront le week-end prochain à St Michel Chef et Saint Philbert de Grand-Lieu.
- Dimanche prochain les 60 autres arbitres seront en stage à Donges.
- Maxime LEROUX et Sébastien LHERMITE se sont occupés des désignations pour l'ensemble des plateaux TQ...
- Une psychologue du sport est intervenue auprès de nos arbitres départementaux lors des stages de recyclage. Franck JOUNIER félicite la CDO pour cette initiative.

COMMISSION MIXITE ET SOCIETES
Benedicte GOUGAUD

- La formule « Journée Fairplay » est renouvelée
- Dates à retenir :
    - 14-15 octobre 2023
    - 9-10 décembre 2023
    - 7-8 février 2024
- Dans le cadre de l'action « Octobre Rose », le Comité va acheter 150 ballons rose de Taille 6, et en distribuera 1 par club. Une action est à l'étude pour identifier le week-end de cette opération, dans le cadre de la lutte contre le Cancer.
- Réflexion en cours sur le Trophée « Femmes sur tous les terrains ».
- Open U13 :

- Opération parents Fairplay
- Stand pour le jeu « *Joueur/Injouable* »

DECISIONS DE BUREAU
Franck JOUNIER

- Dans le cadre du BaskeTonik, section que voulait monter le Club du Cellier sur la saison 2022-2023, n'ayant pas de formateur labellisé, et faute de formation organisée par la FFBB, sur conseil du Comité, les licences loisirs ont été prises en lieu et place de licences de BaskeTonik. Le club a obtenu le label suite à la formation qui s'est déroulé en avril dernier à Pornichet. Il est donc demandé par le club du Cellier le remboursement de l'extension loisir.

- Franck JOUNIER propose donc de rembourser la part du comité sur cette extension, le Comité ne remboursera pas la charge restant de la Ligue et de la Fédération. La part du Comité s'élève à 56€.

Mesure approuvée par le Bureau

- Pour les forfaits **avant démarrage des compétitions**, pour les équipes jeunes, sur les niveaux D2 & D3, et pour les équipes seniors D3, il ne sera pas appliqué de pénalité financière pour le forfait, en revanche l'engagement financier de l'équipe ne sera pas remboursé. Pendant le championnat les pénalités pour forfait seront maintenues.

Mesure approuvée par le Bureau

La séance est levée à 21h36.

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER

Le Secrétaire général du Comité
Pascal DUPÉ

ANNEXE 1

Présence des élus

Bureau du 11/09/2023

MEMBRES DU BUREAU

Responsabilité	Nom	Prénom	Signature
Président	JOUNIER	Franck	
Secrétaire Général	DUPE	Pascal	
Trésorier	BREHERET	Dimitri	
1er Vice-Présidente Présidente Commission des Compétitions	SORIN	Lénaïc	
4ème Vice-Présidente	BOUDEAU	Dominique	
3ème Vice-Présidente	GOUGAUD	Bénédicte	
Présidente Commission des qualifications	SIMON	Pascale	
Président Commission des Officiels			
Président Commission Technique	BAUDRILLER	Franck	
3ème Vice-Président Président Vivre Ensemble	**GUERRESSE**	Alain	

Présence des élus et invités

Bureau du 11/09/2023

INVITÉS

Responsabilité	Nom	Prénom	Signature
Présidente Commission Mini & Jeunes	LAMBOURG	Sophie	
Président Commission Équipement	POZZETTO	Ricardo	
Président Commission 3x3 Non élu	DROUAUD	Arnaud	
Président Commission Des Officiels Non élu	COUPE	Mathieu	
Directeur Du Comité 44 Non élu	OLIVIER	Yannick	

ANNEXE 2

Les mofications proposées font suite à la publication des Règlements généraux de la F.F.B.B. en juillet 2023.

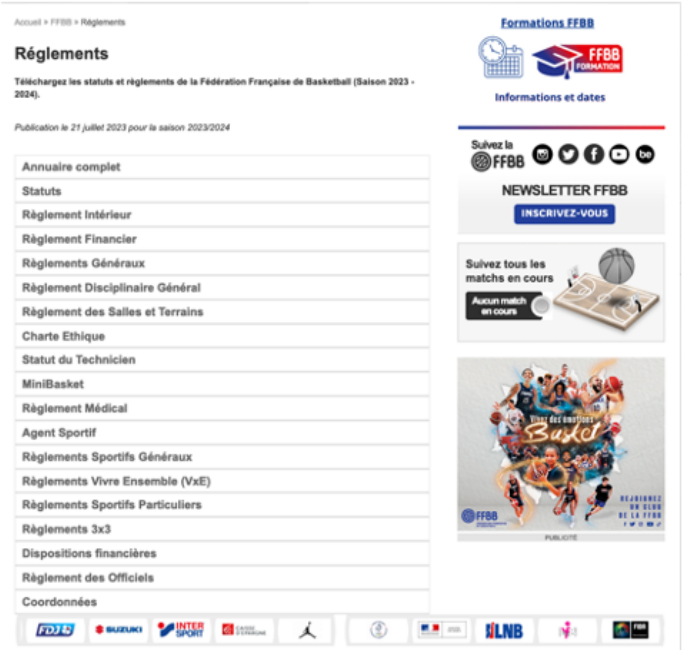

Quels règlements ?

Les modifications proposées font suite à trois règlements de la F.F.B.B.

Glossaire :

RG : **R**èglement **G**énéral
RSG : **R**èglement **S**portif **G**énéral
RDG : **R**èglement **D**isciplinaire **G**énéral

REGLEMENT SPORTIF 5X5

Comité de Basket Ball de Loire Atlantique

Les règlements de la F.F.B.B. et de la Ligue Régionale des Pays de la Loire priment.
Le règlement sportif du CD 44 rappelle un certain nombre d'articles et précise des points particuliers.

PREAMBULE

1. Les compétitions départementales sont ouvertes aux équipes de clubs affiliés à la FFBB étant à jour de leurs cotisations et régulièrement engagées.
2. Le Président du club devra **OBLIGATOIREMENT** être licencié.
3. Le Comité Départemental se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe dès lors qu'il motive son refus par décision du bureau.
4. Le Comité Départemental décline toute responsabilité dans les sinistres qui pourraient survenir au cours ou à l'occasion d'une rencontre.
5. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau Départemental après avis de la Commission Départementale des Compétitions.

Règlement sportif général 5x5

Article 61

VI. CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES SPORTIVES

ARTICLE 61 – Principe

À la fin de l'article ajouter :

Pour le cumul de rencontres joueur (5x5) et arbitre (5x5)

Pour les licenciés souhaitant cumuler les pratiques « jouer » et « arbitrer », par dérogation aux dispositions ci-dessus, ils pourront participer à 4 rencontres sur trois (3) jours consécutifs :
- 2 rencontres en tant que joueur et 2 rencontres en tant qu'arbitre ;
OU
- 1 rencontre comme joueur et 3 rencontres en tant qu'arbitre.

Pour la fonction d'arbitre (5x5)
Les licenciés exerçant la fonction d'arbitre pourront, durant une période de trois (3) jours de suite (consécutifs), participer à 4 rencontres.

Référence : F.F.B.B. RSG, Titre IV, article 429, paragraphes 4 & 5

Article 74

ARTICLE 74 – Cumul de Fautes Techniques et Disqualifiantes sans rapport

1. Conformément au règlement disciplinaire général de la FFBB, une pénalité financière automatique, dont le montant est fixé chaque saison par le Comité Directeur, pourra être notifiée par la Commission en charge des compétitions à l'encontre de l'association ou de la société sportive avec laquelle un joueur ou un entraineur a un lien juridique et qui aura été sanctionné de deux fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport au cours de la saison.

2. Conformément au règlement disciplinaire général de la FFBB, une pénalité financière automatique, dont le montant est fixé chaque saison par le Comité Directeur, pourra être notifiée par la Commission en charge des compétitions à l'encontre de l'association ou de la société sportive avec laquelle un joueur ou un entraineur a un lien juridique et qui aura été sanctionné de quatre fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport au cours de la saison.

Ajouter G1 après :

- ...qui aura été sanctionné de deux fautes techniques **G1**...
- ...qui aura été sanctionné de quatre fautes techniques **G1**...

Référence : F.F.B.B. RDG, Article 10.1 paragraphe 2, article 16.2

Article 71

VII. PROCEDURES ET SITUATIONS PARTICULIERES

ARTICLE 71 – Réserves

Ajouter un paragraphe 4 et incrémenter les suivants de cet article :

4. Equipements à connotation religieuse ou politique (Décembre 2022)

Le port de tout équipement à connotation religieuse ou politique (tel que définis aux articles 9.2 et 9.3 des règlements sportifs généraux) est strictement interdit à l'ensemble des joueurs et acteurs de la rencontre (entraineurs, arbitres, officiels).

Le cas échéant, l'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre.

Référence : F.F.B.B. RDG, Article 10.2
F.F.B.B. RSG, article 9.3, 12.

Article 71

VII. PROCEDURES ET SITUATIONS PARTICULIERES

ARTICLE 71 – Réserves

ANNUAIRE FFBB | 2023/2024

Tout autre cas non prévu	Dossier disciplinaire
Compétition 5x5 : Port d'un équipement à connotation religieuse ou politique par un joueur ou un entraineur	Perte par pénalité de la rencontre Et **Ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre des personnes ayant permis le déroulement de la rencontre devant la Commission Fédérale de Discipline**
Port d'un équipement à connotation religieuse ou politique par un arbitre ou un officiel lors d'une compétition	**Ouverture d'un dossier disciplinaire devant la Commission Fédérale de Discipline**

Référence : F.F.B.B. RSG, annexe 1, page 30

Article (numéro à rajouter)

Le délégué du club (anciennement le responsable de l'organisation)

Le club recevant doit nommer et mettre à la disposition des officiels l'un de ses licenciés majeurs pour assurer la fonction de délégué de club.

Capitaine

Chaque équipe jeune ou senior doit désigner un capitaine, clairement identifié en tant que tel sur la feuille de marque, avant le début de chaque rencontre.

Référence : F.F.B.B. RSG, article 3.6 et article 2.2

ANNEXE 3
Composition des Commissions

Composition Commission 3X3

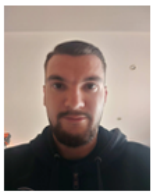

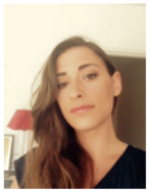

Président : Arnaud DROUAUD
Vice-président(e) : ?
Membres : Anne-Laure DE DIEULEVEULT
Loïc LHERMITE, Mathilde RONDEAU, Grégory GARNIER

COMPOSITION COMMISSION 3x3

Composition Commission Vivre Ensemble

Élise BONRAISIN (Élue CD44)
Jean-Paul BRÉMENT (Élu CD44)
Thierry GATEFAIT (Élu CD44)
Alain GUÉRESSE (Élu CD44)

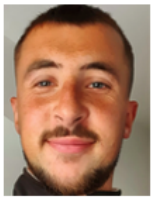

Philippe ALLAIN (Bénévole CD44 - Grand Lieu Basket)
David MOULIN (Bénévole CD44 - Ex US Chapelle Basse Mer)
Paul RIEBEL (Bénévole CD44 - Grand Lieu Basket)
Lauranne GUILLOTIN (Bénévole CD44 - BCSP Rezé)
François GEFFROY (Bénévole CD44 - CD44 Hors Association)

COMPOSITION COMMISSION Vivre Ensemble

Composition Salles et Terrains

Président : Ricardo POZZETTO
Vice-président(e) : ?
Membres : Didier MAINGUY , Benoît THOBIE

COMPOSITION COMMISSION salles et terrains

Composition Commission Qualifications

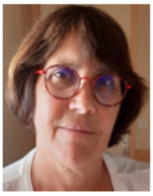

Présidente : Pascale SIMON
Vice-présidente : Christine THERET
Membres : Jérémy LE BOHEC – Joël SIRE – **Audrey TRILLAUD**

COMPOSITION COMMISSION QUALIFICATIONS

Composition Commission Mini & Jeunes

Commission MINI / Saison 2023-2024

Nom	Prénom	Club
AUBERT	Didier	ST MEDARD
CONCILLE	Frédérique	CASSON
GIRARD	Elodie	GETIGNE BOUSSAY
LAINE	Renaud	ANCENIS
LAMBOUR	Sophie	MACHECOUL
MERLET	Jessica	NORT S/Erdre
THERET	Christine	ST ROGATIEN

Présidente : Sophie LAMBOURG
Vice-présidente : Elodie GIRARD

COMPOSITION COMMISSION MINI & JEUNES

Composition Commission Des Compétitions

La Commission 3*3 n'est plus rattachée à cette Commission des Compétitions
Pas de nouveaux membres

Les élus :

Lénaïc SORIN
RULLIE Christine
Laurence CHARONNAT
Sébastien LHERMITE
Bertrand VIGOUROUX
Elodie GIRARD

Les bénévoles :

Patrick ERRIEN
Bruno DEVISE
Véronique PARFAIT
Romain LANGLET
Mireille COURBOULAY
Margaux SORIN

COMPOSITION COMMISSION DES COMPETITIONS

Composition Commission Des Officiels

Président	Mathieu Coupé
Vice-président	Maxime Trichard
Pointage des absences	Didier Mainguy
Fête du mini basket / Responsable 14-16	Lucas Guertin
Suivi des arbitres	Louisa Ragot
	Sarah Haspot
	Mathilde Rondeau
Pole Observation	Clara Amiant
	Christophe Concille
Pole Désignation	Sébastien Lhermite
	Yohann Bernard
Intervenants	Arnaud Drouaud
	Théo Mahieu
	Axel Concille
	Tess Branger
	Quentin Marchel
	Elisa Philippe
	Jerome Perrais
	Benoit Renaud
	Benoit Thobie
	Riccardo Pozzetto

Les nouveaux :

COMPOSITION COMMISSION DES OFFICIELS

Composition Commission Mixité & Sociétés

SOCIETE & MIXITE

Composition de la commission

PRESIDENTE : GOUGAUD Bénédicte

A. Vice-présidente : PAUGAM Françoise

MEMBRES –

i. Stéphanie BERTHAUD

ii. Thierry GATEFAIT

iii. Marie JUBIER